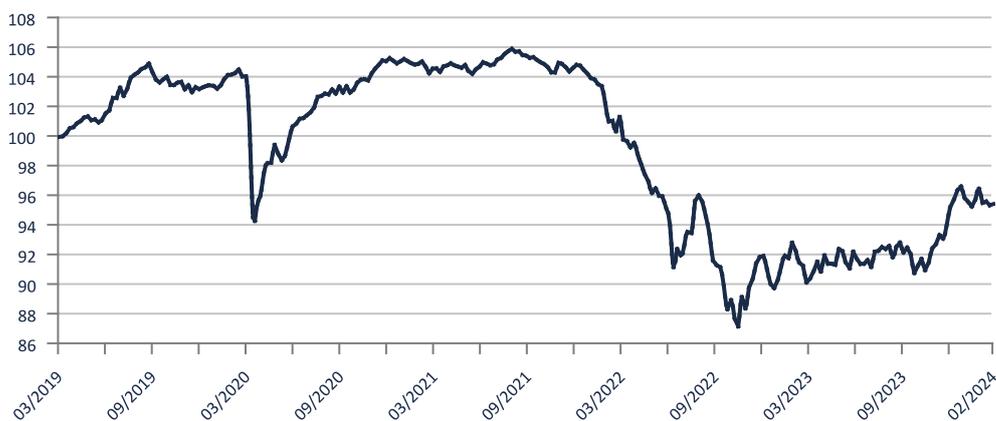


STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en obligations et autres titres de créances négociables, SIENNA CREDIT ISR est composé de valeurs de la zone euro. L'objectif de gestion est d'atteindre la performance de son indicateur de référence, diminuée des frais de gestion.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

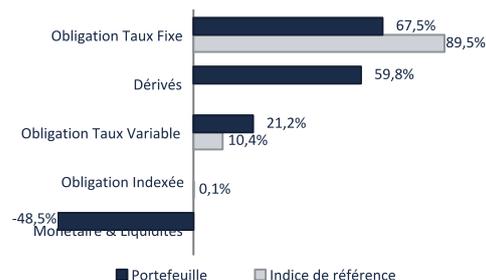
Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	-1,00	-0,97	5,54	-8,46	-4,20	9,37
Indice de référence	-0,90	-0,77	6,57	-7,34	-0,46	19,37

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	5,54	-2,91	-0,85	0,90
Indice de référence	6,57	-2,51	-0,09	1,79

Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	7,83	-14,24	-0,82	1,79	5,83
Indice de référence	8,18	-13,69	-0,78	2,97	7,51

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs	Poids
DBOERS 3.875% 09/33	1,79%
CABKSM 4.25% 09/30 EMTN	1,79%
CMARK 3.875% 05/28 EMTN	1,77%
BBVASM VAR 05/26 GMTN	1,76%
LEASYS 4.625 02-27	1,74%

Actif net du portefeuille : 58,74 M€
Valeur liquidative de la part : 602,430 €



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 31/12/1991

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0007392220

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,65%

Coûts de transaction : 0,32%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

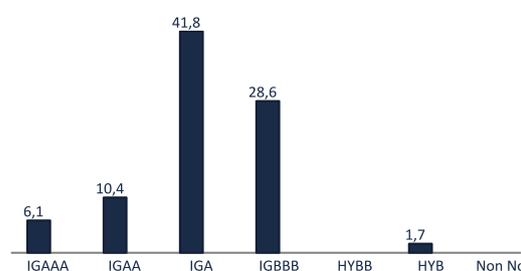
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	4,63	4,57	4,22
Indice de référence (en %)	4,34	4,59	4,25

SENSIBILITÉ

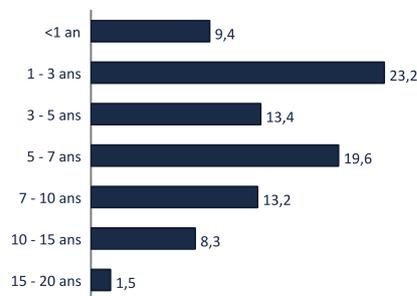
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	4,97	4,11	3,86
Indice de référence	4,41	4,41	4,40

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

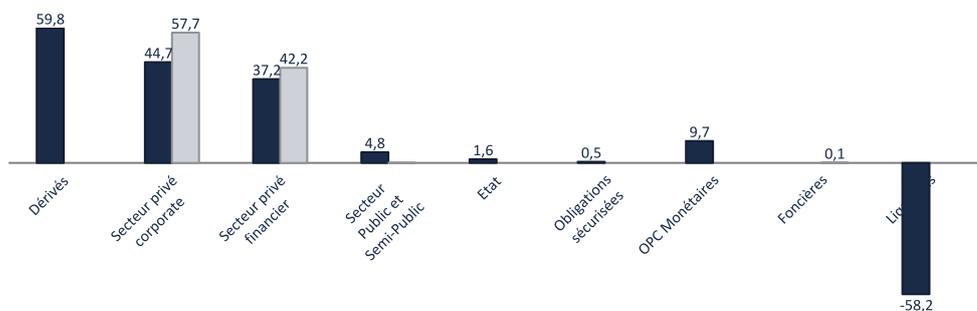
Répartition par notation long terme (en % d'actif)



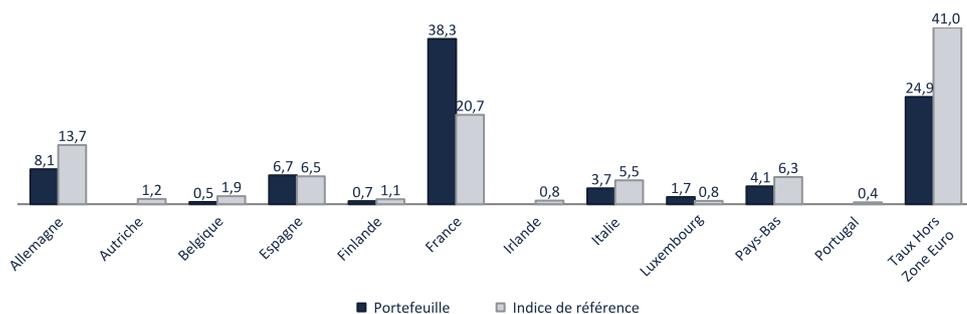
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

Le mois de février a été marqué par un net découplage entre la performance des marchés d'actions, propulsés vers de nouveaux records, et la hausse des taux souverains. Si la résilience de la croissance mondiale s'est en effet largement confirmée via les dernières statistiques économiques, le revers de la médaille d'un tel constat est la réapparition du risque inflationniste. Notons une augmentation moyenne des taux souverains de +0.25% en zone euro. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont dans un premier temps surtout retenu l'effet positif d'une économie forte et d'une croissance européenne qui semble amorcer un rebond, puis, ils ont été rassurés par une saison de publication de résultats favorablement orientée des deux côtés de l'Atlantique. Stoxx Europe 600, CAC 40, DAX, S&P 500... la liste est ainsi longue des indices ayant atteint de nouveaux sommets en conséquence, avec une progression comprise entre 2 et 5%. La palme d'or revient cependant aux marchés d'actions chinois qui, certes partent de plus bas, mais enregistrent tout de même un net rebond en février (+9%). Les efforts de Pékin s'avèrent en effet payant, tant sur le plan monétaire (baisse des taux directeurs et du ratio de réserves obligatoires des banques) que réglementaire (restrictions accrues sur les opérations de ventes à découvert), des mesures qui visent cependant davantage à stopper l'hémorragie sur les marchés financiers qu'à enclencher une vraie spirale positive sur les actifs domestiques, à ce stade. Du côté des matières premières énergétiques, retenons principalement la légère remontée des cours du brut et à contrario le repli du prix du gaz (-19%) et de l'électricité (-20%). Enfin, la parité euro dollar est stable à 1.09.

Le mot du gérant

Dans un contexte où la résilience de l'économie américaine étonne toujours et où l'inflation salariale en zone euro reste supérieure à 4%, un niveau toujours trop élevé pour la BCE, les opérateurs de marché ont revu à la baisse leurs anticipations de baisse des taux. Une première baisse est prévue au plus tôt en juin et le cycle de baisse devrait être limité à 100 bps. Ce recalage des anticipations entraîne une hausse des taux et plus fortement des taux courts. Les taux 10 ans allemand augmentent de 25 bps à 2,41% sur le mois et le deux ans de 47 bps. Le marché du crédit est très résilient. Les nouvelles émissions sont facilement absorbées dans un contexte de stabilité des spreads. Nous passons sur-sensibles sur les portefeuilles et restons défensifs en actifs risqués.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	19,40	20,36
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,00%	97,28%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	14,98%	46,39%	38,64%
Univers de départ	16,28%	38,96%	44,76%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

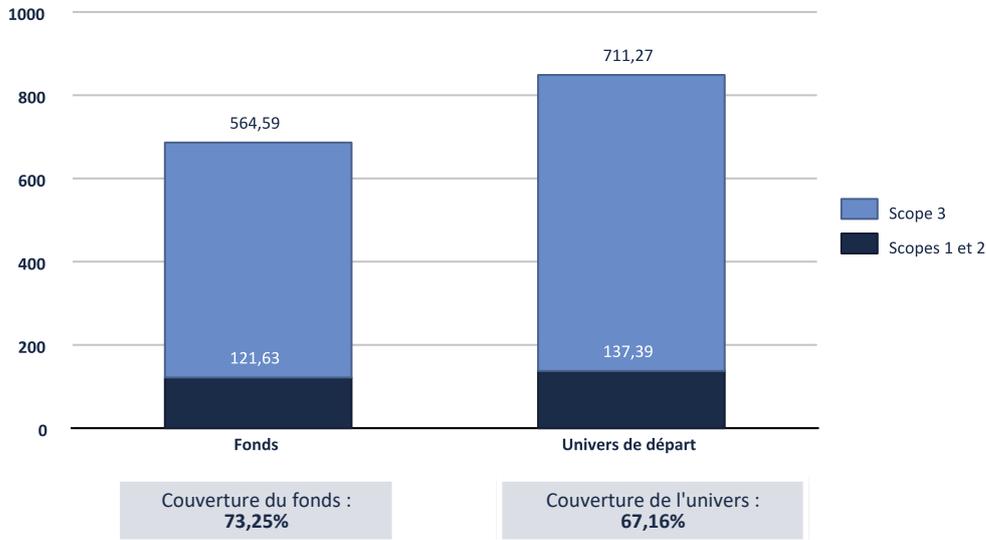
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	13,05%	14,77%
Niveau 1	17,44%	15,35%
Niveau 2	24,65%	27,48%
Niveau 3	39,80%	37,63%
Niveau 4	5,06%	3,69%
Niveau 5	0,00%	1,08%
Taux de couverture	98,21%	99,34%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 98,91%	Couverture de l'univers : 86,19%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	40,66%	39,20%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 71,59%	Couverture de l'univers : 66,65%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	95,24%	96,61%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 83,59%	Couverture de l'univers : 73,95%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.